

Son épouse, Arlette **Ernst-Périna**;

Xaver **Süess** et famille;

Marlise **Ernst** et famille;

Michel **Anselmo**, sa compagne Claudine **Montet-Léchaire** et famille;

Patrick **Anselmo**, sa compagne Chantal **Petit** et famille;

Inge **De Giacomi**;

ainsi que les familles **Malavallon**, **Pernet**, **Du-Bois**, **Letort**, **Carron**, **Dalex**, **Soulié**,

Thomasson, parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Max ERNST

leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 22 décembre 2012.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 décembre à 14 heures en l'église Saint-Pierre de Thônex.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Le défunt repose en la chapelle de la Maison Funéraire (PFG) à Carouge, 46, avenue Cardinal-Mermillod.

La famille adresse toute sa gratitude à ses nombreux amis et connaissances qui l'ont si bien entouré.

Nous remercions chaleureusement le personnel de l'unité 10 de l'hôpital de Bellerive pour son extraordinaire accompagnement.

En lieu et place de fleurs, un don en sa mémoire peut être fait au profit de l'association «Les amis de l'orphelinat de Manasse» d'Haïti, Ccp 10-161456-9 ou de la Ligue Genevoise contre le Cancer, Ccp 12-380-8.

Cet avis tient lieu de faire-part.